



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

# **AVENANT N° 2**

## **au Contrat de Redynamisation du**

### **Site de Défense d'Arras**

## SOMMAIRE

<b>I – Liste des signataires</b> .....	page 3
<b>II – Visas</b> .....	page 3
<b>Préambule</b> .....	page 4
<b>Article 1 : Prorogation du contrat</b> .....	page 4
<b>Article 2 : Les actions confirmées nécessitant des délais supplémentaires</b> .....	page 4
<b>Article 3 : Les actions soumises à amendement</b> .....	page 6
<b>Article 4 : Engagements financiers</b> .....	page 7
<b>Article 5 : Gouvernance, suivi et évaluation</b> .....	page 8
<b>Signature des partenaires</b> .....	page 8
<b>Annexes</b> .....	page 9

- 1) Rappel des engagements et bilans
- 2) Fiches actions de l'avenant n° 2

## I. LISTE DES SIGNATAIRES

ENTRE

L'ETAT,  
représenté par Monsieur Denis ROBIN, Préfet du Pas-de-Calais,

ET

LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS,  
représentée par Monsieur Philippe RAPENEAU, Président,

avec le concours de

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE L'ARTOIS,  
représentée par Monsieur Edouard MAGNAVAL, Président,

LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DU NORD - PAS-DE-CALAIS,  
représentée par Monsieur Alain GRISET, Président,

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD - PAS-DE-CALAIS,  
représentée par Monsieur Jean Bernard BAYARD, Président,

## II. VISAS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2335-2 ;

VU le décret n° 2010-517 du 18 mai 2010 autorisant la cession d'ensembles immobiliers domaniaux reconnus inutiles par le Ministère de la Défense, sis à Arras et Achicourt ;

VU la circulaire du Premier Ministre n° 5318/SG du 25 juillet 2008 relative à l'accompagnement territorial du redéploiement des armées ;

VU la circulaire 4760 /SG de Monsieur le Premier Ministre en date du 9 novembre 2000 relative aux interventions du F.N.A.D.T. ;

VU la circulaire n° 5789 / DEF du 5 mai 2010 du ministère de la Défense relative au Fonds pour les Restructurations de Défense (FRED) ;

VU le Contrat de redynamisation du site de défense d'Arras du 2 avril 2009 ;

Vu l'acte de cession signé le 21 juin 2010 ;

Vu l'avenant n°1 au Contrat de Redynamisation du Site de Défense d'Arras signé le 15 décembre 2010 ;

Il est convenu ce qui suit :

## **PREAMBULE**

La fermeture du 601<sup>ème</sup> Régiment de Circulation Routière, le 1<sup>er</sup> juillet 2009, a donné lieu à la mise en œuvre de mesures d'accompagnement des restructurations de Défense qui se sont traduites pour la Communauté Urbaine d'Arras, sur le plan économique :

- par la signature, le 2 avril 2009, d'un contrat de redynamisation de site de défense, doté de 6, 26 M€ de crédits Etat ;
- par la mobilisation d'aides directes aux entreprises accordées, en Commission Nationale, au titre du Fonds pour les Restructurations de la Défense (FRED) ;
- ainsi que, sur le plan immobilier, par la cession à l'euro symbolique, le 21 juin 2010, des sites militaires libérés.

L'objectif des mesures du CRSD est la reconstitution des 730 postes supprimés.

Au terme de trois années de mise en œuvre du Contrat de Redynamisation du Site de Défense d'Arras, le bilan d'exécution est satisfaisant avec un engagement proche des 2/3 des opérations (Cf. tableau article 4), et la création de 629 emplois dont 196 directement liés aux opérations du Contrat et 433 emplois en lien avec les dispositifs sur le périmètre, témoignant du dynamisme des acteurs du territoire.

Toutefois, dans le contexte actuel de ralentissement de l'activité économique, le calendrier initial pour atteindre les objectifs du contrat n'a pu être respecté.

Ainsi, certaines actions, tributaires de cette conjoncture, ont pris du retard et ne pourront être engagées dans les délais inscrits au contrat initial. Il s'agit de l'aménagement d'ACTIPARC et de l'extension d'ADRIANOR.

Par ailleurs, l'une des opérations prévues (aménagement de la Zone d'Activités de Thélus) a fait l'objet d'appels d'offres favorables qui ont permis de dégager un reliquat de crédits qu'il convient de réaffecter.

Enfin, l'enveloppe budgétaire allouée à l'ingénierie sur l'accompagnement du projet, n'a pas été entièrement consommée et pourrait l'être dans le cadre de la prolongation de la mission du chef de projet.

En conséquence, les modifications suivantes sont apportées au Contrat de Redynamisation du Site de Défense d'Arras, signé le 2 avril 2009 (et modifié par avenant du 15 décembre 2010) :

## **Article 1 : PROROGATION DU CONTRAT**

Eu égard aux éléments énoncés dans le préambule, une prorogation de délai de deux ans maximum est accordée pour la réalisation des actions visées aux articles 2 et 3 du présent avenant au Contrat de Redynamisation du Site de Défense d'Arras, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2014.  
Cette prorogation n'est pas reconductible.

## **Article 2 : LES ACTIONS CONFIRMÉES NECESSITANT DES DELAIS SUPPLEMENTAIRES**

### **Axe 1 : Promouvoir les projets d'investissements destinés à permettre la création d'emplois**

#### **Fiche action n°1 : ACTIPARC**

L'évolution du contexte économique, depuis la signature du CRSD, n'a pas permis de commercialiser l'ensemble des parcelles disponibles sur la zone d'activités ACTIPARC (35 ha). En conséquence, le calendrier initial de cette opération doit être revu.

Ainsi, le financement de 500 000 € (FRED) reste mobilisé pour réaliser, d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2014, la tranche d'aménagement de voirie devant desservir 50 hectares sur cette zone.

A raison de 10 emplois par hectare aménagé, cette opération d'aménagement permettra la création des 500 emplois directs à terme, prévus par le CRSD.

#### Fiche action n°3 : Développement du Centre de Ressources Technologiques Agroalimentaire : ADRIANOR

Deux enseignants chercheurs et un ingénieur ont été recrutés depuis 2009, en vue de renforcer la filière de formation supérieure de l'Université d'Artois, avec pour objectif la création d'un pôle dédié à l'enseignement supérieur et à la recherche de niveau Master 1 et 2. L'extension d'ADRIANOR permettra, dans ce cadre, la création d'au moins 3 emplois supplémentaires.

Le projet d'investissement est aujourd'hui en phase de démarrage, les marchés seront notifiés aux entreprises après le Conseil de Communauté du 30 mars 2012. Le coût total HT est porté à 2 863 753 €.

Afin de maintenir l'activité du Centre de Ressources Technologiques, l'opération se déroulera par tranches successives, entrecoupées de période de transfert de matériels. Ce projet sera opérationnel en septembre 2013.

Le montant de la participation de l'Etat (FNADT) de 300 000 € sur ce projet demeure inchangé.

#### Fiche action n°8 : Accompagner les entreprises et favoriser la création d'emplois

La circulaire FRED du 5 mai 2010 a permis la mise en place d'un dispositif local d'accompagnement aux créations d'emplois destiné aux TPE/PME/PMI implantées sur le périmètre du CRSD.

Une enveloppe de 500 K€ de FRED a été dédiée à cette mesure, par l'avenant au CRSD signé le 15 décembre 2010, avec pour objectif la création de 100 emplois.

Un montant de 252 500 € de crédits a été programmé sur l'année 2011 avec une perspective de 77 emplois créés. Une enveloppe de 247 500 € de crédits reste disponible à la programmation à compter de 2012, avec possibilité de report de reliquat sur 2013 en fonction du nombre de dossiers examinés par la commission locale et des montants accordés.

### Axe 4 : Réutilisation des sites militaires libérés

#### Fiche action n°6 : Réutilisation des sites

L'avenant du 15 décembre 2010 avait permis de transférer les crédits affectés initialement à l'écoquartier du gouverneur sur les aménagements des sites militaires afin de sécuriser l'accès du public et de garantir les services facilitant l'implantation d'entreprises notamment.

L'année 2011 a été marquée par l'adoption du schéma directeur d'aménagement des sites, et la validation de la programmation pluriannuelle des travaux en découlant.

Quelques aménagements, pour lesquels il n'a pas été sollicité de financements du CRSD, ont d'ores et déjà débuté en décembre 2011, engageant ainsi une dépense de 288 000 €.

Eu égard à la nécessaire mise en œuvre, sur le premier semestre 2012, d'une procédure de révision simplifiée du P.L.U., les premiers permis de construire ne pourront être délivrés, sur le site emblématique de la citadelle, qu'à compter de juillet/août 2012. Les premiers chantiers d'envergure devraient, de fait, débuter à compter de septembre 2012. D'ores et déjà, un bâtiment de la citadelle a été restructuré pour devenir le futur hôtel de la Communauté Urbaine Arras dont l'ouverture est prévue pour avril 2012.

Des investissements conséquents, pour un montant total de 5 260 000 €, s'effectueront sur la période 2012-2014.

Le montant de la participation de l'Etat (FNADT) de 1 600 000 € sur ce projet demeure inchangé et sera sollicité à partir d'un projet structurant de requalification.

Fiche action n°7 : Accompagnement en Ingénierie des opérations du contrat

Sur la période de 3 ans du contrat initial, la rémunération du chef de projet a nécessité une consommation de 160 807€, soit 62 % d'une enveloppe dédiée d'un montant total de 260 000 €.

Le reliquat de 99 193 € est affecté sur une partie du financement de cette ingénierie durant les deux années de la prorogation du contrat.

**Article 3 : LES ACTIONS SOUMISES A AMENDEMENT**

Fiche action n°2 : ZA de Thélus

Initialement, un accompagnement de 500 000 € au titre du FRED avait été destiné à la réalisation de la tranche 1 de l'opération. En raison d'appels d'offres favorables, cette opération va mobiliser, en fait, 258 560 € de crédits FRED.

Le reliquat de crédits FRED de 241 440 € sera réaffecté sur l'opération d'aménagement du centre balnéoludique, dans le cadre de la requalification du Val de Scarpe.

Fiche action n°4 : Val de Scarpe - Centre aquatique.

Eu égard notamment, à la prise en compte d'exigences techniques accrues tant sur le plan de la sécurité que sur le plan environnemental (qualité de l'eau), des surcoûts sont intervenus sur l'aménagement du centre aquatique.

L'enveloppe initiale de 2, 6 M€ de crédits FRED, est abondée par le reliquat de 241 440 € issu de la réorientation des crédits FRED excédentaires sur l'opération n° 2 "ZA de Thélus" (Cf. ci-dessus).

Ces crédits sont destinés à financer une partie des surcoûts annoncés sur cette opération, chiffrés à 1 555 184 € HT.

**Article 4 - ENGAGEMENTS FINANCIERS DE L'AVENANT N°2 (2012-2014)**

Les engagements financiers sont modifiés comme suit :

Description de l'action	N° des fiches	Coût total en HT	EMISCO (FRED)	FRED	EMISCO (FRED)	Communauté urbaine d'Arras	Région Nord-Pas-de-Calais	Département Pas-de-Calais	Autres financements
<b>Développement économique : promouvoir les projets d'investissement destinés à permettre la création d'emplois</b>									
ACTIPARC ( FRED)	1	2 301 068 €	2 301 068 €			1 801 068 €			
THIELUS (tranche 1) (FRED)	2	1 317 279 €		1 317 279 €		185 689 €		100 000 €	Recettes commercialisation: 773 030 €
ADRIANOR (FNADT)	3	2 863 753 €		2 863 753 €		390 982 €	1 013 928 €	250 000 €	Loyer Adriancor: 908 843 €
VAL de SCARPE Toutes opérations dont Aménagement du centre Aquatique ( FRED)	4	27 749 511 €		27 749 511 €		9 812 200 €	4 952 184 €	9 500 000 €	Pour mémoire engagés FNADT-GP17 : 2 380 279 € CNDS : 1 380 001 € FEDER : 2 883 407 €
Accompagnement des entreprises (FRED)	6	500 000 €	500 000 €			7 038 668 €	4 000 000 €	2 000 000 €	1 400 000 € (FNADT - GP17)
<b>Reconquête des sites militaires libérés</b>									
Réutilisation des sites (FNADT)	6	5 260 000 €	1 600 000 €			2 160 000 €	1 500 000 €		
<b>Ingénierie</b>									
Accompagnement en ingénierie des opérations du contrat (FNADT)	7	260 000 €	260 000 €						
<b>TOTAL</b>		<b>40 251 611 €</b>	<b>6 200 000 €</b>			<b>14 349 939 €</b>	<b>7 466 112 €</b>	<b>3 850 000 €</b>	<b>FEDER : 2 883 407 € FNADT-GP17: 2 380 279 € CNDS : 1 380 001 € Recettes-loyers: 1 681 873 €</b>

## **Article 5 : GOUVERNANCE, SUIVI ET EVALUATION**

### **1. Exécution de l'avenant n°2**

Le pilotage et le suivi de la mise en oeuvre du présent avenant seront effectués au minimum semestriellement par le comité de site afin de veiller au respect de l'échéance définitive du CRSD au 1er avril 2014.

### **2. Evaluation**

Une évaluation du CRSD, modifié par le présent avenant, sera effectuée, d'ici son échéance à intervalles réguliers, par le comité de pilotage en fonction des indicateurs de suivi et d'évaluation proposés dans le programme de gestion PRESAGE-PATRA en s'attachant plus particulièrement au :

- Nombre d'emplois créés sur le périmètre du CRSD.
- Nombre d'entreprises implantées ou développées sur le périmètre du CRSD.

ARRAS, le : - 2 JUIL. 2012

**SIGNATURE DES PARTENAIRES**

**Monsieur Denis ROBIN, Préfet du Pas-de-Calais,**

**Monsieur Philippe RAPENEAU, Président de la Communauté Urbaine,**



**ANNEXE 1**

**RAPPEL DES ENGAGEMENTS**  
**ET BILANS**

## ENGAGEMENTS FINANCIERS CRSD DU 2 AVRIL 2009

### Article 4 : ENGAGEMENTS FINANCIERS

L'Etat s'engage :

- à apporter 6,26 ME dans le cadre de l'enveloppe spécifiquement consacrée aux contrats de redynamisation des sites de défense ;
- à reconnaître une priorité, dans sa programmation budgétaire, aux projets concourant à ce contrat.

L'Etat proposera à la Région de prioriser, en tant que de besoin, dans la programmation conjointe des crédits du C.P.E.R. et du P.O., les projets concourant à ce contrat, directement ou indirectement.

La Communauté Urbaine d'Arras s'engage à apporter les financements inscrits dans le tableau ci-dessous.

Par leurs concours financiers, la Région et le Département du Pas-de-Calais participent à la mise en oeuvre de ce contrat.

Description de l'action	N° des fiches	Coût total en HT	Coût total en TTC	Etat CRSD (FRED + FNADT)	Communauté urbaine d'Arras	Département 62 (*)	Région NPdC (*)	Autres financeurs
<i>Développement économique : promouvoir les projets d'investissement destinés à permettre la création d'emplois</i>								
ACTIPARC	1	2.300.000	2.740.000	800.000	1.400.000			
THELUS	2	2.600.000	3.110.000	600.000	2.000.000			
ADRIANOR	3	820.000	980.000	300.000	620.000			
VAL de SCARPE	4	43.500.000	52.000.000	2.600.000	23.900.000	4.000.000	3.000.000	1.500.000 (FEDER) 2.400.000 (CNDS)(1) 8.000.000 (Appel à projets excellence territoriale)
<i>Reconversion des emprises militaires libérées</i>								
Etude de reconversion urbaine des sites	5	100.000						100.000 € (ministère de la Défense)
Redynamisation des sites	6	6.000.000	7.176.000	1.600.000	1.400.000		3.000.000	
Accompagnement en ingénierie des opérations du contrat	7	260.000		260.000				
<b>TOTAL</b>		<b>55.630.000</b>	<b>66.016.000</b>	<b>6.260.000</b>	<b>29.220.000</b> (2)	<b>4.000.000</b>	<b>6.000.000</b>	<b>10.160.000</b>

(\*) Les sommes indiquées sont sous réserve de validation par les assemblées compétentes

(\*\*) La CUA pourra solliciter des financements complémentaires auprès du Conseil Régional et du Conseil Général du Pas-de-Calais

(1) Sous réserve de l'accord du Conseil d'Administration du CNDS saisi lors d'une prochaine réunion

**ENGAGEMENTS FINANCIERS**  
**AVENANT N°1 AU CRSD DU 15 DÉCEMBRE 2010**

Description de l'action	N° des fiches	Coût total en HT	Coût total en TTC	Etat CRSD (FRED + FNADT)	Communauté urbaine d'Arras	Département 62 (*)	Région NPdC (*)	Autres financeurs
<b>Développement économique : promouvoir les projets d'investissement destinés à permettre la création d'emplois</b>								
ACTIPARC	1	2.301.068	2.752.077	500.000	1 801 068			
THÉLUS	2	2.600.000	3 109 600	500.000	2 100.000			
ADRIANOR	3	2.307.860	2.760.200	300.000	507.860			1.500.000 (FEDER)
VAL de SCARPE	4	43.500.000	52.028.000	2.600.000	12.900.000	3.500.000	6.334.000	1.360.000 (CNDS)(1) 3.000.000 (Appel à projets excellence territoriale - FEDER) 3.000.000 (FNADT)*
Accompagnement des entreprises (FRED)	8			500 000				
<b>Reconquête des emprises militaires libérées</b>								
Etude de reconversion urbaine des sites	5	150.000						150.000 € (ministère de la Défense)
Réutilisation des sites	6	6.000.000	7.176.000	1.800.000	1 400 000		3 000 000	
Accompagnement en ingénierie des opérations du contrat	7	260.000		260.000				
<b>TOTAL</b>		<b>57.118.928</b>	<b>67.823.877</b>	<b>6.260.000</b>	<b>18.708.928 (**)</b>	<b>3.500.000</b>	<b>9.334.000</b>	<b>9.030.000 (hors étude)</b>

(\*) Les sommes indiquées sont sous réserve de validation par les instances compétentes. Les 3 M€ de FNADT figurant sur cette ligne ont été inscrits dans le BOP 112.

(\*\*) La CUA pourra solliciter des financements complémentaires auprès du Conseil Régional et du Conseil Général du Pas-de-Calais

(1) Sous réserve de l'accord du Conseil d'Administration du CNDS saisi lors d'une prochaine réunion

**BILAN au 1er avril 2012**

OPERATIONS INSCRITES AU CRSD								
Fiche N°	Intitulé de l'action	Indicateurs			Emplois créés			
		Emplois objectifs	m <sup>2</sup> à créer ou réhabiliter	m <sup>2</sup> créés ou réhabilités effectifs	2009	2010	2011	2012
1	ZA ACTIPARC (démarage 2013)	300	300 000	0				
2	ZA THELUS	75	150 000	0			Démarage	
3	ADRIANOR	6			1	1	1	
<b>VAL DESCARPE</b>								
4	Centre Aquatique	35						35
	Equipements complémentaires	Quick	30		25			
		Hippopotamus			18			
		Bowling		10		10		
	Stade d'eau vive	nd	nd	nd				
Bassin d'eau plate	nd	nd	nd					
6	REUTILISATION DES SITES MILITAIRES	nd	nd	nd		5		5
7	INGENIERIE	1			1			
8	ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES	100					77	17
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>757</b>	<b>650 000</b>	<b>0</b>	<b>45</b>	<b>16</b>	<b>78</b>	<b>57</b>
<b>TOTAL EMPLOIS (OPERATIONS CRSD 2009-2012)</b>					<b>196</b>			

AUTRES CREATIONS D'EMPLOIS SUR LE PERIMETRE DU CRSD ( Hors opérations contractualisées )								
Accompagnement des entreprises ( FRED National )						44	114	
Autres créations induites ( Source CUA )					105	30	70	20
<b>SOUS-TOTAL</b>					<b>105</b>	<b>124</b>	<b>184</b>	<b>20</b>
<b>TOTAL EMPLOIS (HORS OPERATIONS CRSD 2009-2012)</b>					<b>433</b>			

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>730 postes supprimés avec un objectif de 757 créations d'emplois</b>	<b>629 emplois créés</b>
----------------------	---	--------------------------



## OPERATION ACHEVEE et SOLDEE

<b>AXE n° 4 : Réutilisation des sites militaires libérés</b>
<b>FICHE-DOSSIER n° 5</b>
<b>ACTIONS n°1, 2 et 3</b>
<b>Intitulé de l'opération :</b> Etude de reconversion urbaine des sites : Citadelle Vauban, terrain du gouverneur/polygone et Caserne Schramm
<b>Description de l'opération :</b> ETUDE : diagnostic et prospectives
<b>Objectifs poursuivis :</b> - Réalisation, par le ministère de la Défense (MRAI), de l'étude de reconversion urbaine des sites à compter du début 2009.
<b>Maître d'ouvrage :</b> Etat et Communauté Urbaine d'Arras
<b>Coût total (prévisionnel) :</b>
<b>Tableau de financement (nature des crédits et cofinanceurs) :</b>
⇒ Etat : ⇒ 150 000 € engagés et mandatés
<b>Evaluation (indicateurs) :</b> ND
<b>Bilan de l'opération et prospective</b> Les études ont été réalisées de septembre 2009 à juillet 2010. Le mandataire de cette étude a été Philippe Prost qui a été missionné à nouveau pour travailler sur la définition pré-opérationnelle du Schéma Directeur d'aménagement qui a reçu l'adhésion de la population en juin 2011. Le projet a été l'occasion pour expérimenter une démarche participative.
⇒ <b>Etat de l'opération :</b> ACHEVEE

**ANNEXE 2**

**FICHES ACTIONS**

**AVENANT N°2**

**AXE n° 1 : Promouvoir les projets d'investissement destinés à permettre la création d'emplois**

**FICHE-DOSSIER n° 1**

Intitulé de l'opération : ACTIPARC

Description de l'opération :

Accompagnement de la Communauté Urbaine d'Arras dans la réalisation d'une tranche supplémentaire d'aménagement sur 50 Ha de sa plus importante Zone d'Activités, située au croisement des autoroutes A 1 et A 26, à une demi-heure de Lille.

Les axes de développement retenus sur cette Zone concernent l'industrie, en particulier agro-alimentaire, et les activités de service.

Objectifs poursuivis :

Accueillir de nouvelles Industries et activités de services.

Création de 500 emplois directs à terme, (soit 10 emplois à l'hectare) correspondant à la phase de mise à disposition effective de la zone, après réalisation des aménagements et commercialisation complète.

Calendrier de réalisation (phasage) :

- ⇒ 2010 à 2011 : commercialisation des terrains (35 Ha disponibles immédiatement)
- ⇒ 2012 à 2014 : réalisation des travaux d'aménagements, commercialisation et construction des bâtiments à venir.

Maître d'ouvrage : Communauté Urbaine d'Arras

Coût total (prévisionnel) : 2 752 077 € TTC (2 301 068 HT)

Tableau des financements (nature des crédits et cofinanceurs) :

- Etat : 500 000 € (CRSD - FRED)
- Collectivités locales :
- Communauté urbaine : 1 801 068 €

Evaluation (indicateurs) :

nombre d'emplois créés sur la Zone

Bilan de l'opération et prospective :

**Implantations d'entreprises**: 8 implantations 2009 et 2010 et 110 emplois créés, ainsi que :

- 25 transferts de postes vers le territoire de la Communauté Urbaine.
- 47 transferts de postes en interne au territoire de la Communauté Urbaine.

**En 2009**

- Commercialisation de 7 ha

**En 2010**

- Commercialisation de 6 ha (Vie active, Shimano, Soutry).
- Développement de 5 entreprises implantées avant 2009.

**En 2011:**

- Commercialisation de 2 ha.
- Implantation de I.D.S.(prévision de création de 15 emplois supplémentaires)

**En 2012:**

- Prévision d'implantation de Fischcut avec la création de 20 emplois. (Simultanément, fin de la commercialisation d'Artoipote avec 5 projets).

**Au total** : Nombres d'emplois créés sur Zone depuis le 02 avril 2009 : 110 emplois (Hors CRSD)

**Il reste à commercialiser 20 Ha avant d'engager l'opération, prévue au deuxième semestre 2013**



**AXE n° 1 : Promouvoir les projets d'investissement destinés à permettre la création d'emplois**

**FICHE-DOSSIER n° 2**

**Intitulé de l'opération : Zone de THÉLUS**

**Description de l'opération :**

Constituer une offre complémentaire à ACTIPARC en proposant des parcelles mieux adaptées aux PME et à l'artisanat sur 15 hectares.

La première tranche de 10 ha d'aménagements de la zone sera soutenue par le CRSD.

**Objectifs poursuivis :**

Aménagement de parcelles de 3 à 6000 m<sup>2</sup> pour accueillir des PME.

Création de 50 emplois directs à compter de la mise à disposition des 10 ha aménagés, soit 5 emplois à l'hectare puis 75 emplois à terme (15 Ha).

**Calendrier de réalisation (phasage) :**

- ⇒ Fin 2008 : fin des acquisitions foncières par DUP.
- ⇒ Janvier 2011 : notification des marchés d'entreprises.
- ⇒ novembre 2011 - avril 2012 : Réalisation de la première tranche d'aménagements.
- ⇒ Février - avril 2013 : Réalisation de la deuxième tranche d'aménagements.

**Maître d'ouvrage : Communauté Urbaine d'Arras.**

**Coût total (prévisionnel) : 3 109 600€ TTC  
(2 600 000€ HT)**

**Tranche n°1-Coût total (actualisé) : 1 575 460€ TTC  
(1 317 279 € HT)**

**Tableau de financement (nature des crédits et cofinanceurs) :**

- ⇒ Etat : 258 560 € (CRSD-FRED)  
en attente d'engagement
- ⇒ Collectivités locales :
  - Conseil Régional :
  - Conseil Général : 100 000 €
  - Communauté urbaine : 185 689 €
- ⇒ autres : Vente des terrains (773 030 €)

**Evaluation (Indicateurs) : nombre d'emplois créés sur la Zone**

**Bilan de l'opération et prospective**

Des contraintes techniques, et administratives ont retardé de 6 mois le dossier tel que la modification du PLU de Thélus, l'autorisation de modification d'une voirie départementale, les fouilles archéologiques.

Des démarches commerciales sont engagées avec cinq options et des premières demandes de permis de construire attendu à partir de mai - juin 2012.

Prix de vente des terrains 11,50 € / m<sup>2</sup> pour un surface totale à commercialiser de 67 220 m<sup>2</sup>. Les appels d'offres ont été favorables mobilisant 258 560 € de FRED sur les 500 000 € prévus.

**Le solde de 241 440 € est réaffecté sur l'action 1.4**

**AXE n° 1 : Promouvoir les projets d'investissement destinés à permettre la création d'emplois**

**FICHE-DOSSIER n° 3**

**Intitulé de l'opération : Développement du Centre de Ressources Technologiques Agroalimentaire ADRIANOR**

**Description de l'opération :**

L'ADRIANOR, centre de ressources technologiques pour les entreprises, accompagne plus de 50 projets par an et dispose ainsi de 2 cellules de 500 m<sup>2</sup> de pépinières agro-alimentaires. La mise en œuvre de la stratégie de développement d'ADRIANOR, pour les années à venir, implique la réalisation de nouveaux investissements :

- Extension des infrastructures du laboratoire ;
- Création de 1000 m<sup>2</sup> de locaux et de 7 emplois (2 emplois, enseignant et chercheur et 5 opérateurs de fabrication à compter de la mise en service des préséries) ;
- Achat d'équipements spécifiques pour le pôle enseignements et recherche ainsi que pour les préséries ;
- Raccordement du bâtiment à la fibre optique.

**Objectifs poursuivis :**

Permettre aux entreprises :

- de réaliser des préséries dans le cadre de la démarche d'innovation et d'amélioration des produits alimentaires ;
- de tester une petite production ;
- développer le partenariat avec l'Université de l'Artois.

**Calendrier de réalisation (phasage) :**

- ⇒ Début 2009 : élaboration du programme.
- ⇒ Mai- Août 2010 : élaboration du projet par le maître d'œuvre.
- ⇒ Février 2012 : attribution des marchés aux entreprises.
- ⇒ Avril- Mai 2012 : début des travaux
- ⇒ Septembre 2013 : fin des travaux- développement de l'outil

**Maître d'ouvrage : Communauté Urbaine d'Arras**

**Coût total (actualisé) : 3 425 048,98 € TTC  
(2 863 753,33 € HT)**

**Tableau de financement (nature des crédits et cofinanceurs) :**

- ⇒ Etat : 300 000€ (CRSD - FNADT)  
en attente d'engagement
- ⇒ Collectivités locales :
  - Conseil Régional : 1 013 927,73 €
  - Conseil Général : 250 000 €
  - Communauté urbaine : 390 981,93 €
- ⇒ Autres : Loyer Adrianor : 908 843 €

**Evaluation (indicateurs) : nombre de m<sup>2</sup> créés, nombre d'emplois créés.**

**Bilan de l'opération et prospective**

- ⇒ **Nombre d'emplois créés depuis le 02 avril 2009 : 3 emplois sur 6 attendus**

Les contraintes techniques liées à l'élaboration du projet (complexité de la distribution du bâtiment, contraintes liées à la restructuration d'un bâtiment existant et emprise foncière relativement faible pour l'intégration de l'extension) et la nécessaire redéfinition de la stratégie du CRT dans le cadre du pôle agroalimentaire, ont retardées la notification des lots.

Les lots seront notifiés le 30 mars 2012 au Conseil de Communauté (vote du BP 2012) pour un démarrage des travaux prévus dans le courant du mois d'avril.

**AXE n° 1 : Promouvoir les projets d'investissement destinés à permettre la création d'emplois**

**FICHE-DOSSIER n° 4**

**Intitulé de l'opération : Aménagement du parc du Val de Scarpe**

**Description de l'opération :**

Aménagement d'espaces Nature "Multifonctions" à haute qualité environnementale constituant une offre novatrice en matière de tourisme de loisirs et un équipement sportif innovant.  
Site proche du Louvre-Lens venant en complémentarité des structures existantes sur l'Arageois

**Objectifs poursuivis :**

- Créer un pôle d'excellence territoriale régionale s'appuyant sur un pôle nautique d'envergure européenne destiné aux sportifs de haut niveau appelés à préparer les J.O. 2012 et les championnats du monde qui suivront;
- Offrir des espaces de détente pour les touristes et la population locale;
- Création de 110 emplois directs (pôle nautique:35, bowling:10, restaurants:30, hôtel:35) et de 100 emplois indirects liés à la progression de la fréquentation touristique et hôtelière.

**Calendrier de réalisation (phasage) :**

- ⇒ - mai 2009 à avril 2012 : construction du centre nautique
- ⇒ - 2009 : prise de compétence et études techniques pour les bassins d'eaux vives et d'eaux plates
- ⇒ - 2010 : instruction des dossiers
- ⇒ - 2011 : travaux bassins d'eaux vives
- ⇒ - 2012-2013 : travaux bassins d'eaux plates

**Maître d'ouvrage :** Communauté urbaine d'Arras.

**Coût total (prévisionnel) AQUARENA :** 20 666 913 € TTC (17 280 028 € HT)

⇒ Notifications selon appel d'offres : 18 806 913 € TTC (15 724 844 € HT)

- ⇒ Compléments aménagement centre Aqualudique : 1 860 000 € TTC (1 555 184 € HT) dont :
  - 785 953 € de révision des marchés
  - 543 479 € de travaux supplémentaires (traitement environnemental qualité eau, éclairage, modifications DTU)
  - 142 140 € dommage ouvrage (assurance construction)
  - 83 612 € mobilier

**Tableau de financement (nature des crédits et cofinanceurs) :**

- ⇒ Etat : 241 440 € (CRSD - FRED) à engager  
Abondement de l'enveloppe  
en complément des 2,6 M€ FRED engagés
- ⇒ Collectivités locales :
  - Conseil Régional : 4 000 000 €
  - Conseil Général : 2 000 000 €
  - Communauté urbaine : 7 038 588 €
- ⇒ Autres :
  - ⇒ FNADT CPER - GP 17 : 1 400 000 €

**Evaluation (indicateurs) :** nombre d'emplois créés / Nombre de visiteurs

**Bilan de l'opération et prospective :**

Le Centre Aqualudique sera aménagé et accessible au printemps 2012. Les locaux du bassin d'eaux vives sont en cours de construction. Les lots du marché bassin d'eau plate sont notifiés et les travaux sont en cours.

Des emplois directs sont déjà créés : 43 emplois en restauration et 10 emplois pour le bowling. Des recrutements pour le fonctionnement du centre balnéoludique sont en cours. Les investissements conséquents ont permis sur les différents chantiers de créer de l'activité auprès des entreprises qui ont réalisé les travaux.

**AXE n° 1 : Promouvoir les projets d'investissement destinés à permettre la création d'emplois**

**FICHE-DOSSIER n° 8**

**Intitulé de l'opération : Accompagner les entreprises et favoriser la création d'emplois**

**Description de l'opération :**

Constitution d'une enveloppe spécifique applicable à l'ensemble du périmètre du CRSD afin de soutenir la création d'emplois sur le territoire.

**Objectif poursuivi :**

La circulaire FRED du 5 mai 2010 permet un dispositif local d'accompagnement aux créations d'emplois. Une enveloppe sera dédiée aux mesures présentées dans la circulaire FRED du 5 mai 2010 à l'exception des aides au maintien de l'emploi, de l'aide au conseil et à la formation. Ces nouvelles aides permettront aussi de créer des conditions favorables à la compétitivité du territoire en matière d'implantation d'entreprises.

**Typologie des aides et modalités d'octroi des subventions**

**Aide à la création d'emploi :**

- 10 000 € maximum par emploi créé, 5 000 euros en moyenne

**Aide à l'investissement :**

- investissements matériels hors immobilier (production, robots, ordinateurs, équipement de laboratoire...);
- immatériels liés à ceux-ci (frais de R&D, logiciels, investissements commerciaux, études préalables...).

L'implantation d'activités industrielles significatives en terme de création d'emplois, en particulier sur la zone Actiparc étant impactée par le contexte actuel, rend pertinente toutes mesures devant permettre d'optimiser, la création d'emplois dans le secteur des TPE/PME/PMI.

L'objectif est donc de créer une ligne de crédits FRED issue de la fiche n°1 (ACTIPARC) pour 400 000 € et n°2 (THELUS) pour 100 000€ et de réaffecter cette enveloppe de 500 000€, afin de favoriser la création de 100 emplois.

**Calendrier de réalisation (phasage) et de programmation :**

- 2011 : 250 000 €.
- 2012 : 250 000 €.

**Maître d'ouvrage :** Communauté Urbaine d'Arras

**Tableau de financement (nature des crédits et cofinanceurs) :**

- Etat (CRSD - FRED) : 500 000 €  
150 000 € de crédits restent à programmer

**Evaluation :** Nombre d'emplois créés sur le périmètre du CRSD

**Bilan de l'opération et prospective**

La commission mise en place dans le cadre de l'avenant au CRSD signé le 15 décembre 2010, a permis de dégager 2 fois 250.000 € d'aide aux entreprises. Elle applique le règlement intérieur de la commission signé le 31 mai 2011 entre la préfecture, la CUA et la DAR.

En 2011 cette commission dite "locale" s'est réunie deux fois, afin de cibler 5 dossiers qui ont bénéficié d'une aide cumulée de 252 500 € afin de permettre la création prévisionnelle de 77 emplois, soit ~3280 € par emploi aidé.

En 2012, elle s'est réunie une fois, afin de cibler 2 dossiers qui ont bénéficié d'une aide cumulée de 56 500 € afin de permettre la création prévisionnelle de 17 emplois, soit ~3320 € par emploi aidé.

## AXE n° 4 : réutilisation des sites militaires libérés

### FICHE-DOSSIER n° 6

**Intitulé de l'opération :** Réutilisation des sites militaires par la valorisation du patrimoine

**Description de l'opération :**

Création d'équipements et d'infrastructures publics permettant le développement d'activités sur les emprises libérées. (Citadelle, polygone, terrain du gouverneur, caserne Schramm).

**Objectifs poursuivis :**

- Créer des conditions favorables à l'investissement par :
  - la création et/ou la réfection des voiries et réseaux divers.
  - la création d'aménagements qui mettent en valeur le patrimoine bâti.
- Créer des conditions favorables à l'accès au public et à la tenue de manifestation par la mise en sécurité du site.

Pour répondre à cette stratégie, d'importants travaux d'aménagements doivent être réalisés à court terme sur le périmètre des 72,68 hectares des sites de défense afin de créer les conditions favorables à l'implantation d'activités.

**Calendrier de réalisation (phasage) :**

- ⇒ septembre 2010 - mars 2011 : Etudes techniques d'aménagements et procédures.
- ⇒ mars 2011 - décembre 2011 : Etude de maîtrise d'œuvre et DCE.
- ⇒ décembre 2011 - 2012 : Réalisation des aménagements.
- ⇒ 2012 à 2014 : Commercialisation des bâtiments.

**Maître d'ouvrage :** Communauté urbaine d'Arras.

**Coût total (actualisé) :** 6 290 960€ TTC  
(5 260 000 € HT)

**Tableau de financement (nature des crédits et cofinanceurs) :**

- ⇒ Etat : 1 600 000 € (CRSD - FNADT)  
en attente d'engagement
- ⇒ Collectivités locales :
  - Conseil Régional : 1 500 000 €
  - Conseil Général
  - Communauté urbaine : 2 160 000 €

**Evaluation (indicateurs) :** nombre de m<sup>2</sup> réhabilités pour permettre l'implantation d'activités

**Bilan de l'opération et prospective**

Organisation d'événements visant à favoriser l'appropriation des ex-sites militaires et du projet de reconversion (Portes ouvertes les week-ends, concertation du public sur le Schéma Directeur d'aménagement, Main Square festival, concours de pétanque, concours hippique).

Des travaux ont été entrepris en 2011, notamment la réhabilitation de la salle Sainte Claire situé sur le terrain du Gouverneur, les reprises de voirie et réseaux divers (éclairage, fibre optique), d'entretien des bâtiments ainsi que les travaux liés à l'implantation du siège de la Communauté Urbaine d'Arras en avril 2012 sur la citadelle.

Une procédure de révision simplifiée du PLU est menée sur le premier semestre 2012. Les premières promesses de vente devraient être signées avec les investisseurs au premier trimestre 2012 : pépinière d'entreprises, data center, centre de formation métiers de bouche, site d'accrobranche ... 4 pôles (tertiaire, logements, gastronomique, loisirs-nature) ont été définis sur la citadelle.

La reconversion de ces sites militaires implique un nécessaire phasage des opérations, sur le court, le moyen et le long terme.

Le schéma Directeur d'aménagement validé en juin 2011 a permis de définir ce phasage qui est actuellement en phase pré-opérationnelle et a été lancée dans le courant du mois de février 2012

- Nombre d'emplois créés depuis le 2 avril 2009 : 5 emplois.

## Programme d'accompagnement du CRSD

### FICHE-DOSSIER n° 7

**Intitulé de l'opération :** Nomination d'un chef de projet

**Description de l'opération :**

Recrutement par les cosignataires et mise à disposition pour trois années, d'un chargé de mission pour assurer l'ingénierie de la mise en œuvre du CRSD d'Arras.

**Objectifs poursuivis :**

Assurer un accompagnement permanent en ingénierie des opérations du contrat en associant les compétences fournies par les services des partenaires signataires, et les autres acteurs du territoire (chambre consulaires notamment) sous le contrôle du Comité de site, pilote du dispositif.

**Calendrier de réalisation (phasage) :**

- ⇒ Dès la signature du contrat, rédaction d'une fiche de poste et lancement d'un appel à candidatures;
- ⇒ Sélection conjointe entre les signataires (l'Etat et le CU d'Arras) du chef de projet;
- ⇒ Procédure de recrutement et lettre de mission.

**Maître d'ouvrage :** Communauté urbaine d'Arras

**Coût total (prévisionnel) :** 260 000 € correspondant à la rémunération, charges comprises d'un ingénieur principal sur les trois années

**Tableau de financement (nature des crédits et cofinanceurs) :**

⇒ Etat : 99 193 € (CRSD - FNADT)  
Reliquat à engager

⇒ Collectivités locales :

La Communauté Urbaine d'Arras prend en charge les frais de fonctionnement et met à disposition les moyens matériels nécessaires au chef de projet pour qu'il puisse assurer sa mission.

**Evaluation (indicateurs) :** Points réguliers établis par le chef de projet pour le comité de site.

**Bilan de l'opération et prospective**

Près de 60 réunions ont été organisées par la Communauté Urbaine d'Arras, à ce jour, dans le cadre du débat sur les orientations d'aménagement des sites militaires libérés dont deux rencontres publiques de grande ampleur avec des investisseurs potentiels, des visites sur site, des présentations à destination du grand public.

Plus d'une centaine de contacts, visites ont été effectués avec des investisseurs potentiels afin de leur présenter les potentialités du site et étudier une faisabilité de projets.

Le projet de reconversion a permis de mobiliser 10 investisseurs qui travaillent actuellement en phase pré-opérationnelle sur 80% des bâtiments d'intérêt patrimonial à reconverter. Ces investisseurs ont été choisis par le comité de pilotage du projet de reconversion des sites de défense en cohérence avec les objectifs du Schéma Directeur défini en juillet 2011.

Le solde de 99 193 € est reconduit sur la durée de l'avenant (2012-2014) pour la poursuite des missions du chef de projet.